



VeloBuc - Association piétons & vélos à Buc

6 place Corot , 78530 BUC

velobuc@free.fr

<http://velobuc.free.fr>

Monsieur Le Préfet
Christian Galliard de Lavernée
1 rue Jean Houdan
78010 Versailles Cedex

A Buc, le 19 novembre 2006

Objet : Démocratie citoyenne à Buc, et requalification de la rue Louis Blériot (RD 938)

Monsieur le Préfet,

Nous nous permettons de vous adresser ce courrier afin de solliciter votre attention sur ce qui se passe à Buc. Nous constatons que la Mairie de Buc a confié à un cabinet extérieur l'analyse des circulations douces dans notre ville. Ce cabinet est à l'évidence incompetent sur le sujet. C'est grave... mais ce qui est plus grave encore c'est que la municipalité cautionne cette incompetence en validant les documents du PADD et du PLU 28 juin 2006.

Les circulations douces, tout le monde le sait, ne concernent pas les promenades le long de la Bièvre, ni les balades en forêt, comme voudrait nous le faire croire le cabinet extérieur dans le Rapport de présentation (page 55). Les circulations douces, ce sont les déplacements quotidiens, principalement en milieu urbain, en mode doux, c'est-à-dire essentiellement à pied et à vélo. Ce n'est pas le loisir qui est thématiqué, mais la vie quotidienne réelle des Bucois, les déplacements de petites distances (3 km), l'écomobilité et le développement durable. Comment faire l'impasse sur ces enjeux dans un document comme le PLU ?

Or, sur Buc, une des associations les plus compétentes sur le thème des circulations douces est bien la nôtre !

- Nous faisons des suggestions et sensibilisons aux circulations douces depuis deux ans
- Nous avons élaboré un **Schéma directeur pour les circulations douces** portant sur toute la commune (décembre 2004) pour lequel nous avons reçu l'éloge d'un responsable de l'INRETS (M. Francis Papon).
- Nous avons gagné un **Trophée du vélo** (octobre 2005), reconnaissance nationale, pour le travail auprès des usagers pour la promotion des circulations douces
- Nous avons réalisé, en partenariat avec la Mairie, la **Semaine de la mobilité 2005**, événement pour lequel la ville de Buc a reçu le prix de l'originalité décerné par Mme Nelly Olin (ministre de l'écologie) et M. Dominique Perben (ministre des transports).
- Nous avons rédigé, ensemble avec des riverains, un **Schéma directeur rue Louis Blériot RD 938** pour les circulations douces et la sécurité en milieu urbain (document ci-joint)
- Notre association s'est impliquée également en participant à la dynamique du **Conseil Général 78** sur les circulations douces, en prenant part aux deux réunions organisées en 2005 et 2006, avec les représentants des organismes directement impliqués : Conseil Régional et DDE. Il s'agit d'accompagner du mieux que peut le faire une simple association, la politique volontariste affirmée par Pierre Bédier, qui a nommé un conseiller général responsable des circulations douces au sein du Département (M. Jean-

Marie Tétart), a fait voter un budget et a obtenu une délibération en date du 23 juin 2006 appuyant cette politique en faveur des circulations douces. - Nous n'avons jamais croisé un élu de Buc lors de ces événements, alors que tous les maires du département étaient invités.

- En plus des contacts avec le Conseil Général 78, notre association tente pour faire avancer les projets sur Buc, de mobiliser l'Intercommunalité de **Versailles- Grand Parc**, et même les personnes les plus compétentes à la Région Ile de France.
- Un membre de notre association est actuellement dans le groupe de travail créé sous la haute autorité de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières (DSCR, M. Rémy Heitz).pour l'élaboration d'un **Code de la rue** en France.
- Le service technique de la ville de **Québec** nous a demandé, en octobre 2006, l'autorisation d'utiliser les photos et documents sur notre site, en vue d'élaborer leur schéma directeur en circulations douces ! Une association bucoise modélisante pour le Québec !

Certes, on peut dire avec le sourire qu'on est rarement prophète dans son propre pays, mais dans le cas de Buc, ce manque de reconnaissance de notre travail est tout de même flagrant. Et, chose la plus préjudiciable : ce n'est pas pour le bien des Bucois, que des compétences citoyennes comme celles concentrées dans notre association, soient non seulement négligées, mais carrément étouffées :

- Notre association n'est pas invitée aux Commissions de travaux et d'urbanisme de la Mairie, où se prennent notamment des décisions concernant les aménagements dans notre ville, et concernant la sécurité routière en milieu urbain, alors que nous avons demandé à y être associés.

- Les personnes ayant rédigé et validé le PLU de Buc en juin 2006 n'ont visiblement pas pris la peine de consulter les documents et schémas que nous avons proposés à la municipalité dès décembre 2004, ni de visiter notre site qui existe également depuis décembre 2004. Et cela en dépit du fait qu'à l'occasion de la réunion publique de novembre 2005 sur le PLU, nous avons pris la parole pour attirer l'attention sur ce travail déjà effectué au préalable.

Nous regrettons cet état de fait, qu'à Buc, la gouvernance reste hermétique, et que nos élus ne sachent pas – ou ne souhaitent pas - intégrer les bonnes volontés citoyennes et associatives lorsqu'il s'agit d'élaborer des projets d'envergure comme le PLU qui donne l'orientation pour le long terme, et qui devrait être cohérent avec les objectifs du gouvernement (augmentation de la part vélo dans les déplacements, réduction de l'utilisation individuelle de la voiture, « Partage de la rue en toute sécurité » (dépliant ci-joint), mesures pour agir sur la pollution et minimiser l'effet de serre dû à l'émission de CO₂,... pour n'en citer que quelques uns).

C'est notamment la requalification de la rue Louis Blériot (RD 938) qui devrait prévoir une piste cyclable entre Buc et Versailles, comme proposé (et co-financé) par la Conseil Général 78. Nous nous permettons de vous joindre le « Schéma directeur citoyen », mentionné ci-dessus.

Avec nos remerciements sincères pour l'attention que vous voudrez bien porter à notre courrier, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Britta Boutry-Stadelmann, Présidente
et toute l'équipe de l'Association piétons & vélos à Buc (« VeloBuc »)

Annexes mentionnés